

A moi ! Au secours !

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 44

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206410>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA BARBE DE DAVEL

Un portrait de Davel fut découvert à Cully, vers 1865, par M. F. Nessler, un vieil ami du *Conteur*. On en parla beaucoup, jadis.

À ce sujet, voici un petit détail qui, tout insignifiant qu'il paraît être, n'en a pas moins quelque importance, puisqu'il servira à persuader et à convaincre bien des personnes d'une erreur qui s'est jusqu'ici couramment accréditée dans le public, au sujet du tableau de Gleyre.

On croit généralement, en effet, que notre concitoyen s'est inspiré pour son Davel de quelque tableau ou gravure de l'époque représentant la scène de l'exécution de notre héros et cette scène est tellement bien fixée dans notre imagination que lorsqu'on songe au chef-d'œuvre du peintre, on croit réellement que telle a été cette scène, que le tableau de Gleyre en est en quelque sorte une reproduction fidèle, qu'ainsi les traits même des divers personnages qui y figurent sont vrais, et c'est pourquoi l'on se représente toujours le major avec cette physionomie à la fois franche et sévère qu'a su lui donner l'artiste.

Et cette physionomie de Davel est si profondément gravée dans nos yeux et dans notre pensée qu'elle nous apparaît telle chaque fois qu'il est question de Davel et de son entreprise; c'est pourquoi il nous serait bien difficile de nous la représenter autrement, même si l'on venait à nous produire un véritable portrait, ou encore, si c'était possible, une photographie de notre héros.

Nous devons cependant revenir de cette erreur, car nous croyons pouvoir affirmer que le tableau de Gleyre ne reproduit absolument pas la véritable physionomie qu'avait Davel en montant sur l'échafaud. Pourquoi? D'abord, pour des raisons multiples que vous saisissez aisément et qui vous démontrent l'impossibilité d'une telle reproduction, et ensuite — et c'est là le petit détail que nous avons annoncé ci-dessus — c'est que nous savons aujourd'hui que le 24 avril, jour de son exécution, Davel portait la barbe.

Nous extrayons ce détail, qui est, croyons-nous, peu connu, d'une relation de la tentative du major, telle qu'elle est contenue dans le *Messenger boiteux de Bâle*, de 1724.

Le *Messenger* et les publications de ce genre s'impriment et paraissent d'ordinaire vers la fin de l'année précédente, la relation qui nous occupe a donc dû nécessairement être écrite peu de temps après l'exécution de Davel et elle l'a été peut-être encore par un témoin qui a pu voir de près notre héros ou qui s'est, tout au moins, mêlé à la foule accourue ce jour-là à Vidy. Le récit circonstancié de ces faits concorde du reste dans ses principaux traits avec les autres relations dignes de foi que nous avons déjà de la conspiration de Davel.

Voici donc ce que dit à ce propos le *Messenger*:

« Le lendemain matin, on lui lut la sentence de mort qu'il reçut avec beaucoup de courage. Comme le lieu où il devait être exécuté est à trois quarts de lieue de Lausanne, on lui offrit un cheval, mais il voulut aller à pied et fut accompagné de quatre ministres qu'il avait choisis et 50 soldats, la bayonnette au bout du fusil. En passant par les rues de Lausanne, il levait à tous moments la tête pour saluer le monde qui étoit en grand nombre aux fenêtres des maisons et dont la plupart fondaient en larmes, de même que tout le peuple qui étoit en foule sur le chemin et qui ne cessait de le regretter et de prier Dieu pour lui. Quant il fut arrivé au lieu du supplice, l'un des ministres, suivant la coutume, fit un discours dans lequel il fit l'éloge du patient, dont il représenta la vie comme un exemple de vertu, sans lui reprocher d'autre crime que celui de s'être oublié jusqu'à vouloir se soulever contre ses souverains. On

lui demanda s'il ne vouloit pas demander pardon à Dieu et à Leurs Excellences; mais il persista à dire qu'il croyait avoir agi justement et que si c'étoit à recommencer, il en feroit encore autant, que la mort ne lui faisoit aucune peine, qu'au contraire, il s'estimoit heureux de perdre la vie pour le service de sa patrie. Il censura ensuite les ministres et Mes de la Justice sur les vices qui ne règnent que trop dans ce pays-là et remercia le peuple des regrets qu'il témoignoit publiquement pour lui. Après quoi, il voulut s'étendre sur le sujet de son entreprise et réciter sans doute son manifeste, mais on lui imposa silence et on lui demanda s'il avait quelque chose à dire en particulier à ses juges. Ayant répondu que non, l'Exécuteur voulut le déshabiller, mais il le fit lui-même. Il étoit fort proprement vêtu, n'y ayant que sa barbe qui le défigurait un peu... etc. »

Si, comme il nous est permis de le supposer, ce détail est vrai, la physionomie de Davel du tableau de Gleyre ne correspond donc pas à ce qui a été la réalité, mais il est très probable aussi que Davel n'avait pas l'habitude de porter la barbe à l'ordinaire et, ce qui nous le ferait croire, ce sont précisément ces mots: *qui le défigurait un peu* que l'auteur de la relation a ajouté à la suite de sa phrase.

La barbe qui défigurait ainsi notre héros n'étoit autre que celle qui avait poussé pendant sa détention, soit du 1^{er} au 24 avril. L'audacieuse entreprise de Davel avait causé trop d'émotions aux magistrats préposés à sa garde pour que ceux-ci eussent songé à la lui faire enlever. Et cela, nous le comprenons fort bien.

VIEUX GRENADIERS

DEMAIN, dimanche, l'« Abbaye des Grenadiers de Lausanne » banquetera à l'Hôtel de France, ainsi qu'elle le fait chaque année.

A ce propos, un de nos lecteurs veut bien nous communiquer le menu d'un banquet commémoratif d'anciens grenadiers vaudois, réunis à Vevey le 5 février 1881.

Voici ce menu :

1. — Comme 1^{re} manœuvre (charge en 12 temps et deux mouvements). *Bouillon fédéral aux grenadiers avec petits pâtés* en avant-garde.
2. — 1^{er} grand défilé (avec guide au centre et silence dans les rangs). *Langues de bœuf* de 1847 et 1870, avec sauce des vieux képis.
3. — *Pommes de terre* aux grands hommes, croisées à l'ordonnance et sauce au père Imhof¹.
4. — 2^e grand défilé (la gauche en tête). *Gigot de mouton* d'Austerlitz, avec sauce à la Tournelette² et champignons de St-Sulpice.
5. — *Salade* aux épaulettes rouges, avec huile de Porrentruy et vinaigre de Laufon.
6. — Dernière manœuvre (avec marche en retraite, en formant des groupes). *Fromage du pays* aux yeux de Vétérans.

Dessert. — Feu d'artifice oratoire et musical. Décharge à volonté par homme, par peloton et par compagnie.

Liquide. — Vin de l'Ermitage et de la Fontaine.

Observation importante.

Par ordre du jour du commandant de place, l'heure de la retraite sera retardée ce soir pour les vieux grenadiers, et l'appel dans les chambres renvoyé à des temps meilleurs.

Demain 6 février, à 7 heures du matin : Diane. — De 8 à 9 heures, soins de propreté. — A midi, rapport.

Le commandant de place espère qu'en rentrant ce soir dans leurs demeures, les grena-

¹ Ancien instructeur des milices vaudoises.

² Ancien café sur la place du Château, à l'endroit où sont aujourd'hui le Département militaire et la Préfecture. La « Tournelette » était très fréquentée par les soldats logés à la caserne n° 1, qui a fait place à l'Ecole de physique et de chimie.

diers sauront marcher coude à coude, sans manquer leurs points de direction.

Honneur aux vétérans!

(Copie authentique.)

A MOI! AU SECOURS!

C'ÉTAIT aux dernières manœuvres. Un bataillon avait pris ses dispositions pour passer la nuit en plein air. Vers neuf heures, on distribuait la soupe du soir. Soudain, un cri d'effroi retentit. Un soldat, surgissant d'un buisson, accourt, affolé, au milieu de ses camarades.

— Qu'y a-t-il? Qu'as-tu à crier ainsi? demandent ces derniers.

La peur paralyse la langue du pauvre soldat. Mais à quelques mots à peine articulés et à ses gestes, on croit comprendre qu'une vipère s'est introduite dans son pantalon.

Comment l'en débarrasser? Le lieutenant, ayant tâté le pantalon du soldat, y sent contre le mollet de celui-ci quelque chose qui pourrait bien être un serpent. Il donne un fort coup du dos de son sabre. On entend un bruit sec, un peu drôle tout de même, mais on en conclut que le serpent est tué.

Avec d'innombrables précautions, on procède à l'enlèvement du pantalon. A la jambe du soldat, un caporal croit apercevoir une blessure. Vite, il s'empresse de la panser avec son mouchoir.

Pendant ce temps, un camarade saisit le dangereux reptile: ... c'est-à-dire le cou d'une de ces petites bouteilles plates, appelées « trotteneuses », et qui avait glissé dans le pantalon du pauvre garçon.

La livraison d'*Octobre* de la Bibliothèque Universelle contient les articles suivants :

L'artillerie à tir rapide et la guerre moderne, par le commandant Emile Meyer. — Le grand jour. Nouvelle, par J. Piaget. — Le voyage en Savoie et en Suisse du Dr Rygby, par le baron A. de Maricourt. — Le mariage de Germaine. Roman, par Aloys de Molin. (Quatrième partie). — Un émule de Grieg. Pierre-Arnold Heise (1830-1879), par L. Monastier-Schroeder. — Chez les bons Patagons. Souvenirs d'Amérique, par T. Chapuis. (Troisième et dernière partie). — Chroniques parisiennes, allemande, anglaise, russe, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque Universelle*, Place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

Un tiens vaut mieux... — Un couple se présente devant l'officier de l'état civil. Le futur est abominablement gris.

— Voyons, mademoiselle, fait le fonctionnaire, je vous ai déjà dit, il y a quinze jours, qu'il m'est impossible d'enregistrer votre promesse de mariage si votre fiancé n'est pas en état de la signer.

La future, très décidée: « Eh bien, arrangez-vous comme vous pourrez; quand mon fiancé n'a pas son plumet, il ne veut plus venir à l'état civil. »

Les carabiniers à Montagny.

Pendant que le bataillon 9 de carabiniers avait ses quartiers à Montagny-sur-Yverdon, un des troupiers, s'inspirant de la présence d'un spectacle forain appelé la « noce à Thomas », imagina de peindre sur la porte d'une grange une scène plus joviale qu'exacte de la vie militaire. Et sous son chef-d'œuvre, qui eut un joli succès local, se lisaient les vers suivants :

Où, c'est bien nous, les vieux,
Les bons vieux de la vieille,
Toujours très courageux,
A déboucher bouteille,
On veut bien manœuvrer,
Mais pas aller trop vite :
A quoi bon s'essouffler ?
On n'est plus de l'élite.
Mais au jour du danger,
La Landwehr sera prête
Comme tous à marcher,
A braver la tempête.